



FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO

DIRECTEUR

BUREAU

## P.V. n°10 – 21 mars 2025

### Consultation à distance

Le président Yann MONTAGNE a souhaité faire une consultation à distance pour valider avec les membres du Comité Directeur la **rupture conventionnelle** d'Arnaud HINSCHBERGER.

Yann MONTAGNE et la commission Financière soutiennent fortement cette rupture conventionnelle, car son poste ne sera pas renouvelé, et cette décision permettra une **meilleure optimisation financière** pour le CD67.

De ce fait, il soumet cette décision au vote, par une consultation à distance, aux membres du Comité Directeur.

Ainsi, il est demandé aux membres du Comité Directeur de se prononcer, par retour de mail, sur la décision **concernant l'acceptation de la rupture conventionnelle d'Arnaud HINSCHBERGER** avant le **lundi 24 mars 2025**.

La proposition a été voté à la majorité.

La Secrétaire Générale,  
**Blandine LE FRANC-LEHNEN**

Le Président,  
**Yann MONTAGNE**